

PROFIL DE POSTE

Rapprochement métier CNFPT : 16/C/18

Titre/Métier

Jardinier parcs et jardins

Cadre d'emplois

Adjoint technique
Poste de catégorie C

Service d'affectation

Direction Environnement, Développement durable et Paysages
Service Nature en ville

Missions

Effectuer l'entretien des espaces verts et naturels dans le respect de la qualité écologique et paysagère de la ville.

Position hiérarchique

Placé sous la responsabilité de l'Agent de Maîtrise du secteur

Relations fonctionnelles

- Relations permanentes avec les encadrants du service et plus spécialement le responsable d'équipe agent de maîtrise.
- Relations avec les agents chargés de l'entretien des autres sites de la collectivité
- Relations avec les scientifiques et techniciens en charge du suivi du site selon sa classification et ses fonctions

Principales responsabilités

- * Entretien général en fonction des spécificités biologiques et paysagères du site
- * Participe aux travaux de rénovations et créations des parcs et jardins
- * Préservation de la qualité des sites et prévention des risques
- * Entretien des équipements
- * Suivi des travaux sur le site
- * Participation à l'accueil du public

Compétences/qualités requises

Activité n°1

ENTRETIEN GENERAL EN FONCTION DES SPECIFICITES BIOLOGIQUES
ET PAYSAGERES DU SITE :

Savoir-faire	Savoirs
<ul style="list-style-type: none"> * Appliquer les obligations réglementaires liées aux sites * Prévenir les risques naturels et d'accidents sur le site (incendies, inondations, glissements de terrains, accidents personnels) 	<ul style="list-style-type: none"> * Respecter les règles de sécurité

Activité n°2

PRESERVATION DE LA QUALITE DES SITES ET PREVENTION DES RISQUES

Savoir-faire	Savoirs
<ul style="list-style-type: none"> * Organiser les activités selon les circonstances climatiques, techniques, matérielles * Exécuter des chantiers d'entretien et d'aménagement à partir d'un plan et d'un programme de travail * Respecter l'application du guide de maintenance * Appliquer les règles de sécurité dans le cadre de l'utilisation des matériels, des outils et des produits * Relever les incidents et les dysfonctionnements et en alerter les responsables * Gérer les déchets produits sur le site (collecte sélective, stockage et valorisation sur le site et dans les filières appropriées) 	<ul style="list-style-type: none"> * Flore indigène, ornementale, urbaine, rurale * S'impliquer dans la connaissance des végétaux * Espèces et habitats, etc... * Espèces indigènes ou horticoles, exotiques plantées * Plan de gestion des sites (exigences réglementaires, scientifiques et techniques) * Techniques et pratiques locales d'entretien : taille douce, sélection dirigée, techniques alternatives au désherbage chimique, techniques de plantation, tonte ou fauchage, etc ... * Techniques empruntées à l'agriculture, forêt, travaux paysagers, horticulture, floriculture, espaces verts, VRD, constructions légères, maçonnerie, menuiserie * Réseaux naturels, aménagements et équipements hydrauliques garantissant la biodiversité et le fonctionnement écologique du site * Techniques de débroussaillage et de désherbage * Consignes de sécurité du travail

Activité n°3

ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS

Savoir-faire	Savoirs
<ul style="list-style-type: none"> * Détecter les dysfonctionnements du matériel utilisé * Nettoyer et entretenir les outils et équipements mis à disposition 	<ul style="list-style-type: none"> * Conditions d'utilisation, de transport et de stockage des produits d'entretien et leur étalonnage, quantité, adaptation aux végétaux et surfaces à traiter * Règles d'hygiène et de sécurité

Activité n°4

PARTICIPATION A L'ACCUEIL DU PUBLIC

Savoir-faire	Savoirs
<ul style="list-style-type: none"> * Faire appliquer et expliquer aux usagers les consignes définies pour chacun des sites * Informer le public sur le patrimoine naturel du site * Participer à des manifestations occasionnelles ou permanentes 	<ul style="list-style-type: none"> * Techniques de communication * Responsabilités civiles et pénales sur les sites ouverts aux publics (règlement de police du site)

Lieu d'embauche

Rue Bunsen Zone de Belleplace site des serres municipales

Contraintes et difficultés

- S'adapter aux conditions climatiques
- Travail en équipe, développer l'esprit d'entraide
- Travail en extérieur
- Rythme de travail souple ; déplacements sur les sites.
- Congés en liaison avec les autres agents afin d'assurer la continuité du service
- Disponibilité lors d'opérations et événements exceptionnels
- Utilisation de matériel bruyant et tranchant
- Peut être amené à utiliser un matériel sophistiqué ou des substances toxiques et à porter un équipement de sécurité (casque, lunettes de protection, gilet, etc.)
- Doit respecter les normes portant sur les activités, les matériels et les produits (epi)

Horaires

Temps complet - Horaires variables et modulables en fonction des besoins du service et des périodes d'activité, dans le respect du protocole d'aménagement du temps de travail. »

Horaires réguliers, cycle de 140 heures sur 4 semaines, soit 4,5 jours semaine ou 9 jours par quinzaine

Avantages liés au poste

Régime indemnitaire afférent à la collectivité

Prestations proposées par le Comité National d'Action Sociale pour le Personnel des Collectivités Territoriales et par le comité d'œuvres sociales et loisirs.